

Commission du personnel

Vice-Président : Patrice ESPINOSA



La commission est chargée du suivi des dossiers individuels des personnels en place.

Par ailleurs, au fur et à mesure de l'activation des compétences, il y a lieu de prendre en charge des personnels dans le cadre de l'enfance-jeunesse et des affaires sociales.

La montée en puissance des compétences nécessitera le recrutement de nouveaux personnels après décision du Conseil Communautaire et création de postes budgétaires.

La commission est chargée également du suivi de l'évolution de lois, textes et règlements. Enfin, la commission est amenée à définir tous les postes de travail afin de rendre plus performante l'équipe administrative.